



C. N. SF.
ED/CRU – 2025

Paris, le 17 mars 2025

REGLEMENT « OPEN NATIONAL SAVATE FORME 2025 »

Règlement et Notation :

- ✧ L'open national de Savate Forme permet deux types de rencontres, chacun avec un classement du premier au troisième.
 - Série 1 : rencontre réservée à partir de la catégorie junior.
 - Série 2 : rencontre de type loisir.
- ✧ Chaque équipe devra s'acquitter d'un chèque de caution de 120 € à l'ordre de la FFSbf&DA (*chèque qui sera détruit après l'OPEN, sauf en cas de désistement non justifié*).
- ✧ Pour s'inscrire à l'Open National de Savate Forme, les équipes doivent participer aux Opens Régionaux et/ou Départementaux s'ils sont organisés. Les Opens Régionaux et Départementaux ne comportent pas de phases éliminatoires, seule la participation est requise. S'il n'existe pas d'organisations régionales ou départementales, les équipes peuvent s'inscrire directement à l'Open National.
- ✧ La durée de la chorégraphie doit être comprise entre 3 minutes et 3 minutes 15 pour la série 1 et entre 2 minutes 30 et 2 minutes 45 pour la série 2. Le chronomètre débutera au premier son musical et sera stoppé à la fin de la musique. Tout ce qui sera effectué avant ou après la musique ne sera pas pris en compte.
- ✧ Le nombre de personnes par équipe est fixé comme suit : 4 minimum afin de respecter la synchronisation, le rendu général, la gestuelle. Indiquer obligatoirement sur la feuille d'inscription la série (1 ou 2) choisie.
- ✧ La chorégraphie devra être rythmée, variée et dynamique avec un battement par minute minimum de 135 (vitesse) pour la série 1 uniquement.
- ✧ La tenue sportive doit être adaptée à la pratique de la Savate Forme dans le respect de l'éthique de la Savate boxe française. Elle est constituée d'une tenue de base de type « tenue de Savate boxe française sportive » autorisant une coupe corsaire ou cycliste, pantalon de type « jazz » et un haut libre (t-shirt ou brassière), de gants, de bandes, mitaines, de chaussures de Savate bf ou de chaussures de sport.
- ✧ Accessoire : par définition, il reste un accessoire utilisé en entrée et/ou en sortie et doit avoir un lien avec la chorégraphie, il n'est pas un critère de notation.

✎ Mouvements imposés au minimum une fois dans la chorégraphie :

Série 1 : fouetté, chassé frontal, chassé latéral, revers frontal, revers latéral, coup de pied bas, direct, crochet, uppercut, parade, esquive.

Série 2 : fouetté, chassé frontal, chassé latéral, revers frontal, coup de pied bas, direct, crochet, uppercut, esquive.

✎ Jugement : lors de rencontres nationales Savate forme, 7 juges seront requis. Ils seront répartis de la façon suivante : 5 juges + 1 chrono + 1 juge pour comptabilité des bulletins.

Il sera demandé à chaque CTL et club de proposer un juge.

Prise en charge fédérale :

- **remboursement frais de déplacement SNCF 2^{ème} classe ;**
- **hébergement et restauration, selon barème en vigueur**
- **attribution d'une vacation de 50 €.**

La Commission Nationale de Savate Forme désignera les titulaires et les remplaçants. Les juges devront être détenteurs du monitorat de Savate Forme et du gant jaune.

Les membres de la commission nationale peuvent être juges lors de l'open national s'ils ne font pas partie d'une équipe. Lorsqu'un membre du jury appartient au même club que l'équipe représentée lors de son passage, il ne pourra être juge mais assurera le poste de chronométrateur.

✎ A l'issue des résultats et en fonction du nombre d'équipes participantes, un deuxième passage est possible selon l'organisation en place. Des quarts et/ou demi-finales pourraient être envisagés.